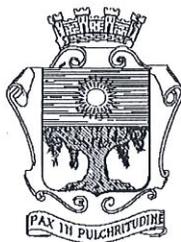


AR PREFECTURE

006-210600110-20210416-04-DE  
Reçu le 19/04/2021



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04 – BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » - EXERCICE 2021 – RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 05 DU 30 MARS 2021 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « COMMERCIAL »

Séance Publique Ordinaire du 16 AVRIL 2021  
A 14 heures dans la salle André Compan  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE,

PROCURATIONS : Mme Evelyne BOICHOT à M. Michel CECCONI, M. Jean-Elie PUCCI à M. Roger ROUX, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN, Mme Jacqueline POTFER à Mme Marie-Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN à M. Gérald MARIN,

ABSENTE : Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 9 avril 2021

AR PREFECTURE

006-210600110-20210416-04-DE  
Reçu le 19/04/2021

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021



IV – BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » - EXERCICE 2021 – RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 05 DU 30 MARS 2021 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « COMMERCIAL »

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,  
Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du conseil municipal du 16 mars 2021,  
Vu l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 23 mars 2021,  
Vu la délibération municipale n°5 du 30 mars 2021,  
Vu le projet de budget primitif annexe « commercial » pour l'exercice 2021 annexé,

Lors de la séance du conseil municipal du 30 mars 2021, la présente Assemblée à :

- Arrêter et voter les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif annexe « commercial »,
- Adopter le budget primitif annexe « commercial » de l'exercice 2021, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement,
- Donner à Monsieur le Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire,

Par courriel du 07 avril 2021, le bureau des finances des collectivités territoriales de la Préfecture des Alpes-Maritimes a attiré l'attention de la commune, qu'au vu du budget annexe « commercial » de l'exercice 2021, la couverture de la dette n'est pas entièrement couverte par des ressources propres et ce en contradiction avec les dispositions de l'article L 1612-4 du Code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'il convient d'arrêter et de voter à nouveau le budget primitif annexe « commercial » de l'exercice 2021 afin de régulariser l'équilibre financier présent dans l'annexe 4.2 de la maquette budgétaire M14.

Au vu de ce qui précède et après examen du projet de budget primitif annexe « commercial » de l'exercice 2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

PAR 22 VOIX POUR  
ET 4 ABSTENTIONS (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE,  
Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN)



- DECIDE le retrait de la délibération municipale n°5 du 30 mars 2021 et de l'ensemble des actes s'y rapportant,
- ARRETE ET VOTE les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif annexe « commercial » pour l'exercice 2021 comme indiquées ci-après :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	385 730,32 €	385 730,32 €
INVESTISSEMENT	750 000,00 €	750 000,00 €
TOTAL	1 135 730,32 €	1 135 730,32 €

- ADOPTE le budget primitif annexe « commercial » de l'exercice 2021 de la Ville de Beaulieu-sur-Mer, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement ;
- DONNE à Monsieur le Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Roger ROUX

AR PREFECTURE

006-210600110-20210416-04-DE  
Reçu le 19/04/2021

